



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmière en Pratique Avancée (IPA)
Emploi	Infirmière/er en Pratique avancée Diplômée d’Etat IPA
Métier	IPA Infirmière/er en Pratique avancée chargée de mission CRA RA
% temps	100 % en CDI ou TITULAIRE

2. AFFECTATION

Pôle	Direction
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) CR 0155
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) UF 1553

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Rattachement hiérarchique administratif : Directrice Adjointe du CRA RA
- Rattachement hiérarchique fonctionnel : Directrice Médical du CRA RA et Responsable du Pôle Adultes

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : Cycle de travail de 38H20
- Amplitude horaire : de 8h30 à 20h
- Horaires de travail : du lundi au vendredi, variable selon les besoins du service avec possibilité de télétravail.
- Repos fixe : samedi/dimanche/jours fériés.
- Congés : 28 CA – 19 RTT

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) est intégré au dispositif CRA qui est un groupement sanitaire et médico-social régit par le CH Le Vinatier.

Le réseau du CRA se compose de 11 partenaires hospitaliers et médico-sociaux répartis sur l’ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Les locaux du CRA RA sont situés au bâtiment 211, sur le site du CH Le Vinatier (95 bd Pinel à Bron). L’équipe du CRA se compose d’environ 28 équivalents temps pleins soit près de 40 professionnels évoluant en fonction des missions.

Les missions du CRA :

- Accueillir, conseiller, orienter les familles, professionnels, étudiants et personnes avec autisme.
- Met à disposition de l’information, de la documentation et des outils.
- Promouvoir et assurer la réalisation des évaluations diagnostiques selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Sensibiliser et former les professionnels et les aidants familiaux, apporter un appui technique aux équipes de proximité.
- Participer à l’animation d’un réseau régional des acteurs concernés par l’autisme.
- Diffuser les informations actualisées sur l’autisme et les recommandations de bonnes pratiques.



- Développer la recherche en s’impliquant dans des projets de recherche et les enseignements universitaires.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- Améliorer le parcours diagnostique des personnes adultes avec TSA.
- Développer les parcours par filières de soins (TSA) en lien avec les CMP de secteurs et les professionnels libéraux grâce à différentes consultations (de recours, somatiques, de suivi en post diagnostic).
- Développer un programme d’éducation thérapeutique destiné aux adultes avec TSA au sein des secteurs de soins psychiatriques.
- Développer l’échange des pratiques professionnelles en lien avec les objectifs du projet d’établissement (Evaluations fonctionnelles, Projets Personnalisés de Soins)
- Développer l’utilisation des technologies informatiques sécurisées de soins au sein du dispositif

Ces missions s’exercent pour partie au sein de l’équipe PIL’AUT et de l’équipe Adulte du CRA Rhône Alpes
L’équipe PIL’AUT a pour mission de d’accompagner et de former les professionnels au diagnostic du TSA chez l’adulte sans trouble du développement intellectuel. Pour cela elle s’appuie sur des bilans partagés, des co-consultations, des Réunions de concertation et des formations.

1 / La personne recrutée sera rattachée à l’équipe PIL’AUT dont les missions sont les suivantes :

- Participation aux bilans d’évaluation diagnostique
- Formation des professionnels en libéral ou public par la pratique avec des co-consultations
- Conseils et guidance pour le diagnostic et l’accompagnement par les RCP en visio ou présentiel
- Formations théoriques par des modules ciblés sur le diagnostic et le suivi thérapeutique
- Participer et développer un réseau de professionnels formés au TSA chez l’adulte

2 / Dans le cadre des missions du CRA elle est amenée à animer des réseaux et élaborer des outils pour faciliter la transmission des pratiques :

- Elle participe aux différentes missions en fonction de l’évolution des stratégies régionales et nationales dont la mission de repérage des adultes en ESMS et sanitaire.
- Elle anime le réseau régional des équipes adultes du CRA.

3/ Analyse des pratiques professionnelles et recherche :

- Elle propose une recherche de type PHRIP en lien avec les pratiques d’accompagnement des personnes TSA.

4/ Formation :

- Elle anime et participe aux formations du CRA sur le diagnostic et l’accès aux soins.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Pour le diagnostic :

- Activités cliniques auprès des personnes TSA et leurs proches
- Réaliser des évaluations à visée diagnostique à partir d’entretiens cliniques, des outils d’aide au diagnostic tel que l’ADOS-2 et des évaluations fonctionnelles des usagers (ex : Vineland-II)
- Rédiger des comptes rendus des différentes évaluations
- Participer aux réunions de synthèse et aux réunions de travail de l’équipe
- Participer aux restitutions
- Collaborer avec les partenaires extérieurs
- Tenir à jour le dossier patient informatisé
- Participer au bilan d’activité



Pour l’aspect ressource :

- Participer et co-animer les RCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaire)
- Participer aux réunions institutionnelles du CRA
- Assurer le lien avec les professionnels engagés dans le cadre des suivis et interventions
- Participer aux temps forts, colloques, réunions, sensibilisations organisés par le CRA
- S’inscrire dans les groupes professionnels du GNCRA et participer aux journées nationales professionnelles

L’ensemble de ces missions devra s’effectuer dans le respect des procédures et de la réglementation applicable au sein du CHS le Vinatier, du respect des pratiques du CRA, et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Formation souhaitée

- Diplôme d’Etat d’Infirmier en pratique avancée
- Mention Santé mentale Psychiatrie
- Expérience souhaitée dans le champ des troubles du neurodéveloppement et/ou dans la psychopathologie de l’adulte.
- Permis B

8.2. Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle dans la fonction d’IPA non nécessaire mais appréciée, expérience professionnelle infirmière auprès de personnes TSA valorisée

8.3. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissance des établissements médicaux sociaux et hospitaliers
- Connaissances sur le handicap

8.4. Compétences et connaissances attendues :

- Être familiarisé avec les outils d’évaluation dans le champ du TSA ou volonté de se former
- Connaître les approches, méthodes et outils adaptés en matière de TSA
- Animer des groupes de travail ou des réunions
- Mener des travaux de recherche
- Observer, écouter et analyser la situation des usagers pour adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.
- Prendre des décisions complexes dans le respect du droit de la personne, de l’éthique professionnelle et du code de déontologie de la profession
- S’inscrire dans un travail d’équipe pluridisciplinaire
- Posséder de bonnes capacités d’analyse, de synthèse et rédactionnelle
- Maîtriser l’utilisation de la vidéo, l’informatique et des outils bureautiques
- Compréhension de l’anglais de niveau intermédiaire souhaité

8.5. Qualités professionnelles attendues

Le métier requiert :

- Une ouverture vers les autres professionnels avec une flexibilité pour répondre à leurs attentes
- Etre capable d’autonomie, de flexibilité et d’initiative tout en collaborant avec une équipe pluridisciplinaire



- Adopter une posture adaptée et professionnelle relativement aux situations rencontrées
- Se positionner dans une dynamique de formation et d’approfondissement des connaissances
- Respecter les principes de discrétion et de secret professionnel

CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Direction

Modifications apportées par la nouvelle version

Création

Rédaction

Mme Nicole SEON-CLAVAUD
Directrice Adjointe du CRA RA

Vérification

Mme Elise BLONDELLE
Cadre Supérieure de Santé
Faisant Fonction

Validation

M. Pierre Hubert DUCHARME
Coordonnateur des Soins